



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES ANNEE 2025

**ASTME 27 rue de Carling
57150 CREUTZWALD**

SOMMAIRE

- I. CARACTERISTIQUES DU SERVICE
- II. NOS INSTANCES
- III. NOS MISSIONS
- IV. NOS ADHERENTS
- V. NOS RESSOURCES
- VI. FORMATION PROFESSIONNELLE
- VII. OUTILS
- VIII. COMMUNICATION
- IX. GESTION FINANCIERE
- X. CHARGES
- XI. INVESTISSEMENTS
- XII. PRIX DE REVIENT PAR SALARIE POUR L'EXERCICE
2025
- XIII. VISAS ET OBSERVATIONS EVENTUELLES

I. CARACTERISTIQUES DU SERVICE

1. COMPETENCE PROFESSIONNELLE

Toutes les entreprises et établissements industriels et commerciaux, les professions libérales, les sociétés civiles, les syndicats professionnels, les associations etc... d'une façon générale toutes les activités entrant dans le champ d'application des alinéas 1 et 2 de l'article L.231-1 du Code du Travail.

Outre les activités exclues de ce champ d'application, le Service Interentreprises de Médecine du travail n'est pas compétent pour les professions du Bâtiment et des Travaux Publics, ni pour les activités disposant de leur propre réglementation en la matière.

2. COMPETENCE TERRITORIALE

Arrondissement de BOULAY et FORBACH (sauf le canton de SARRALBE)

3. SECTEURS TERRITORIAUX : 2

- BOULAY – BOUZONVILLE – CREUTZWALD — FAULQUEMONT - MORHANGE – CARLING – L'HOPITAL - SAINT-AVOLD
- FORBACH – FREYMING-MERLEBACH

4. LOCAUX

a. Centres fixes

A.S.T.M.E
27 Rue de Carling – B.P.94
57150 CREUTZWALD
Tél. : 03.87.29.67.40

A.S.T.M.E
2A Avenue Jean Monnet
57380 FAULQUEMONT
Tél. : 03.87.94.44.50

A.S.T.M.E
Central Park
44 Rue Nationale
57600 FORBACH
Tél. : 03.87.85.27.89

A.S.T.M.E
29 boulevard de Lorraine
Espace Pierrard
57500 SAINT-AVOLD
Tél. : 03.87.92.23.12

CENTRE TECHNIQUE

A.S.T.M.E
5 Avenue des Alliés
57800 FREYMING-MERLEBACH
Tél. : 03.87.04.78.41

b. Centre annexes d'entreprises (complété pour 2025)

Altviller	:	1
Boulay	:	1
Longeville les Saint-Avold	:	2
Morhange	:	1
Saint-Avold	:	3
Varize	:	1



5. *AGREMENT*

Agrément pour une durée de 5 ans soit jusqu'au 09 avril 2030

II. NOS INSTANCES

L'ASTME est une association de droit privé à but non lucratif, elle est dotée de la personnalité civile et de l'autonomie financière. Elle est régie par des statuts déposés au tribunal d'instance. Les règles de fonctionnement de l'association sont par ailleurs définies au travers de son règlement intérieur.

La structure est sous le contrôle de la DREETS qui délivre un agrément valable 5 ans : le dernier en date a été obtenu en avril 2025.

Elle est administrée par un conseil d'administration paritaire composé de représentants employeurs et salariés. L'organisation et la gestion du service sont placées sous la surveillance d'une commission de contrôle. Chaque année, l'assemblée générale réunit ses adhérents pour la présentation des orientations de l'association, du bilan d'activité.

Une commission médicoteknique CMT formule les propositions relatives aux priorités d'action du service et définit le projet pluriannuel de service. Elle élabore la stratégie collective de travail, définit et coordonne les actions pluridisciplinaires (études, enquêtes...), définit les besoins de fonctionnement et les équipements nécessaires à l'activité médicoteknique, organise les collaborations avec les organismes partenaires.

1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration exerce des pouvoirs étendus pour assurer la direction et la bonne marche de l'association. Il prend les décisions concernant la gestion courante du service de santé au travail et fixe les grandes orientations stratégiques.

Le Président du conseil d'Administration, choisi parmi les membres du collège employeurs, est élu à la majorité des membres dudit collège.

Le conseil d'administration est composé paritairement entre les représentants des employeurs et les représentants des salariés.

Parmi ses missions, on retrouve notamment :

- l'arrêt des comptes annuels et prévisionnels,
- la détermination du montant des cotisations versées par les adhérents,
- la gestion des biens et des fonds de l'association,
- l'approbation du projet de service pluriannuel élaboré au sein de la commission médico-tekique.

Composition du conseil d'administration au 31 décembre 2025

Président : Florien MIEDICO ;
Vice-Président : Olivier KOPPEL ;
Trésorier : Thierry TOZZI ;
Secrétaire : Sabine MULLER.

Représentants des membres titulaires

Sabine MULLER	Orano, Creutzwald
Michel NASSO	Frigiclim, Creutzwald
Florien MIEDICO	Art et Carrelages, Creutzwald
Lionel CHAMPLON	ZF, Bouzonville
Maurice ZINS	Médilab Est, Creutzwald

Représentants des salariés

Yamina MESSINA	FO
Laurent BOURGEOIS	CFDT
Olivier KOPPEL	CFTC
Thierry TOZZI	CFE- CGC

Commissaire aux Comptes :
Fiduciaire MICHEL Emmanuel

Expert-Comptable :
YZICO

57 rue Jeanne d'Arc
57220 TETERCHEN

2. LA COMMISSION DE CONTROLE

L'organisation et la gestion du service de santé au travail sont placées sous la surveillance d'une commission de contrôle.

Elle est composée pour 1/3 de représentants des employeurs et pour 2/3 de représentants des salariés, désignés parmi les entreprises adhérentes. Son Président, choisi parmi les membres du collège salariés, est élu à la majorité des membres dudit collège.

Cette commission est consultée, notamment, sur :

- l'état prévisionnel des recettes et dépenses, ainsi que l'exécution du budget du service,
- la modification de la compétence géographique ou professionnelle du service,
- les créations, suppressions ou modifications de secteurs,
- les créations et suppressions d'emploi au sein du service,
- les recrutements, nominations, changements d'affectation et ruptures de contrat de travail des médecins du travail.

Elle est informée :

- des observations et des mises en demeure de l'inspection du travail relatives aux missions du service,
- des rapports annuels d'activité des médecins du travail et de la synthèse annuelle de l'activité du service.

Commission de Contrôle au 31 décembre 2025

Président : Laurent BOURGEOIS

Secrétaire : Etienne CHAMBON

Représentants des employeurs

<i>Rachel GOETSCHEL</i>	<i>Câbleries LAPP, Forbach</i>
<i>Etienne CHAMBON</i>	<i>SETFORGE, Bouzonville</i>
<i>Michel NASSO</i>	<i>FRIGICLIM, Creutzwald</i>
<i>Florien MIEDICO</i>	<i>ART ET CARRELAGE, Creutzwald</i>
<i>Maurice ZINS</i>	<i>SELARL MEDILAB EST, Creutzwald</i>

Représentants des salariés

<i>Laurent BOURGEOIS</i>	<i>CFDT, ALLGAIER, Faulquemont</i>
<i>Bernadette SEJOURNANT</i>	<i>CFDT, ALLGAIER, Faulquemont</i>
<i>Olivier KOPPEL</i>	<i>CFTC, POLE EMPLOI, Creutzwald</i>
<i>Mamar HAMMOUDI</i>	<i>CFE-CGC, CAISSE D'EPARGNE, Saint-Avold</i>
<i>Thierry TOZZI</i>	<i>CFE-CGC, LORMAFER, Creutzwald</i>
<i>Angélique BECK</i>	<i>FO, Pompes GRUNDFOS, Longeville</i>
<i>Yamina MESSINA</i>	<i>FO, HOSPITALOR, Saint-Avold</i>

3. LA COMMISSION MEDICO TECHNIQUE

La Commission Médico-Technique (**CMT**) est chargée de l'élaboration du projet pluriannuel de service et est informée de la mise en œuvre des priorités du service et des actions pluridisciplinaires. Elle est consultée sur des questions telles que :

- La mise en œuvre des compétences pluridisciplinaires au sein du service de santé au travail.
- L'équipement du service.
- L'organisation des actions en milieu de travail, des examens médicaux et des entretiens infirmiers.
- L'organisation d'enquêtes et de campagnes.
- Les modalités de participation à la veille sanitaire.

La CMT peut également être consultée sur toute question relevant de sa compétence et formuler des propositions concernant les priorités du service et les actions pluridisciplinaires menées par ses membres.

Elle émet un avis sur la synthèse annuelle de l'activité du service de santé au travail avant sa présentation aux organes de contrôle. Ses conclusions sont communiquées au conseil d'administration et à la commission de contrôle. Chaque année, elle présente à ces instances l'état de ses réflexions et travaux.

ORGANISATION

La CMT peut être saisie par un salarié de l'association, son conseil d'administration ou sa commission de contrôle sur des thèmes liés à son fonctionnement, notamment :

- La politique et la stratégie de prévention des risques professionnels et les priorités de l'association en la matière (projet pluriannuel de service).
- La participation à la constitution du dossier d'agrément.
- La composition de l'équipe pluridisciplinaire et la formation des professionnels.
- L'équipement de l'association en locaux et matériels.
- L'organisation des actions en milieu de travail, les consultations médicales et les entretiens infirmiers.
- L'organisation d'enquêtes et de campagnes, ainsi que les modalités de participation à la veille sanitaire.
- La coordination entre les différents pôles de l'association.

La composition de la CMT est la suivante :

- Le président du service ou son représentant.
- Cinq représentants des médecins du travail, répartis si possible sur les différents secteurs géographiques de l'association.
- Deux représentants des infirmiers(ères) en santé au travail et deux suppléants.
- Trois représentantes des assistantes médicales.
- Trois intervenants du service technique prévention.

Les membres de la CMT sont élus pour une durée de 5 ans et se réunissent au minimum 3 fois par an.

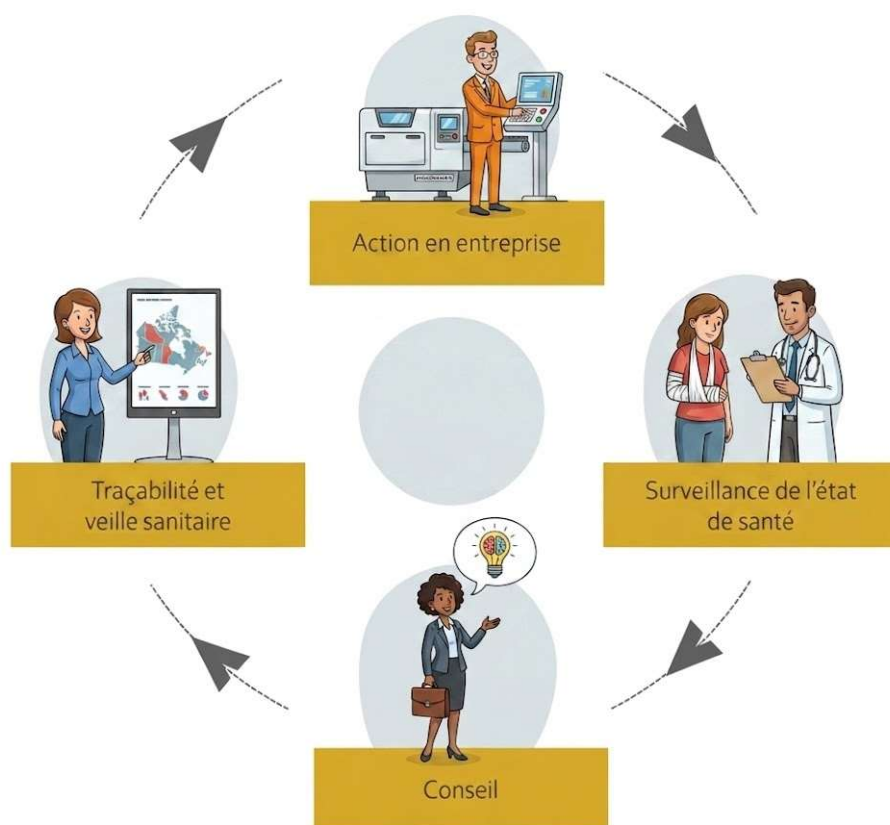
III. NOS MISSIONS

MISSIONS AU SERVICE D'UNE STRATÉGIE GLOBALE DE PRÉVENTION

Les missions des services de santé au travail s'articulent entre elles afin d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail.

Pour parvenir à cet objectif, les missions s'articulent autour des axes suivants :

- Action en entreprise
- Surveillance de l'état de santé
- Conseil
- Traçabilité et veille sanitaire



1. ACTIONS EN ENTREPRISE

Les professionnels de santé consacrent un tiers de leur activité à réaliser des actions en prévention sur le terrain de l'entreprise. Les intervenants en prévention des risques professionnels IPRP interviennent également en entreprise, à la demande du médecin du travail.

OBJECTIFS :

ACCOMPAGNER les adhérents et les rendre acteurs de leurs démarches en prévention

CONDUIRE DES ACTIONS en santé au travail et de préventions des risques

SENSIBILISER l'ensemble des acteurs de l'entreprise aux risques professionnels

Actions en milieu de travail - Indicateurs d'activité

AMT réalisées en 2025 selon les types d'AMT (Thésaurus AMT moyens)	Nombre d'AMT	Nombre d'établissements bénéficiaires
Analyse	1 048	358
Animation de campagnes d'informations et de sensibilisation ⁽¹⁾	80	41
Conseil	214	88
Accompagnement à la rédaction ou la mise à jour du DUERP	58	46
Fiche d'entreprise ⁽²⁾	295	255
Dont FE réalisée pour les nouveaux adhérents	28	27
Métrologie	19	13
Participation, au CSE / CSSCT / CLIN	77	43
Aide au suivi du plan d'action	30	17
Autre (Rédaction, suivi, formation...)	73	48
Total	1 894	909

2. SUIVI DES SALARIES

OBJECTIFS :

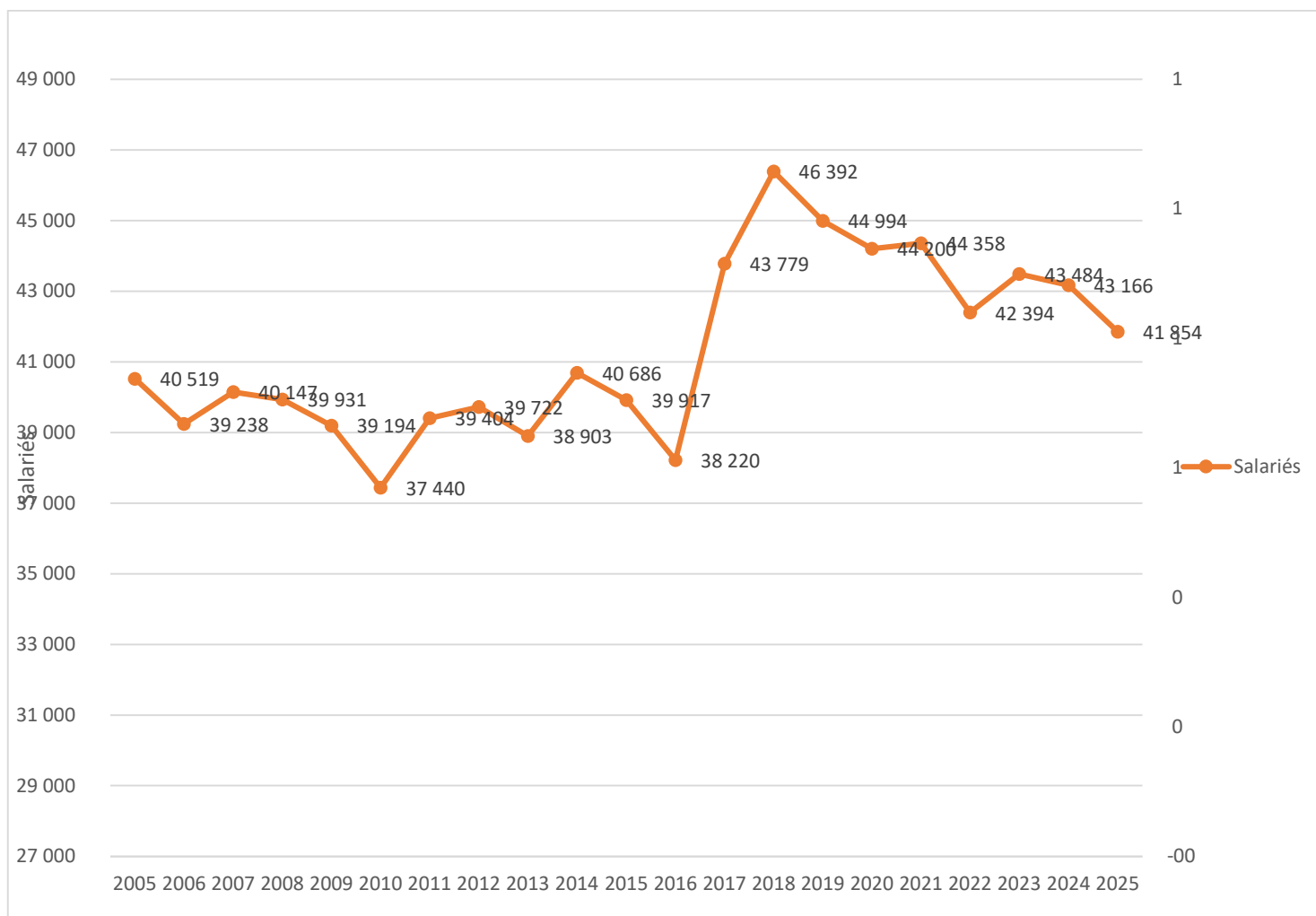
PRÉSERVER la santé physique et mentale de chaque salarié tout au long de son parcours professionnel grâce à la mise en place d'un suivi individuel de l'état de santé adapté à chaque salarié

Travailleurs selon le type de suivi au 31/12/2025		
(nombre de salariés)	Secteur privé	Secteur Public
Suivi renforcé	4 596	509
Dont salariés INB/travailleurs soumis aux rayonnements ionisants	270	3
Suivi ANCIMA*	2	0
Suivi adapté	3 723	132
Suivi simple	32 658	3 575

3. ACTIVITES DU SUIVI INDIVIDUEL

Suivi individuel des salariés - Indicateurs d'activité			
Nombre d'examens selon la nature des examens réalisés en 2025 ⁽¹⁾	Réalisés par un médecin	Réalisés par un infirmier ⁽²⁾	Total
Visites d'embauche	2 865	4 558	7 423
<i>VIP initiales</i>	1 390	4 558	5 948
<i>Examens médicaux d'embauche</i>	1 475	0	1 475
Visites périodiques	2 748	4 234	6 982
<i>VIP périodiques</i>	1 123	3 210	4 333
<i>Visites intermédiaires pour les SIR</i>	0	1 024	1 024
<i>Examens périodiques d'aptitude</i>	1 625	0	1 625
Visites pour ANCIMA⁽³⁾	0	0	0
Visites de préreprise	519	0	519
Visites de reprise	2 215	23	2 238
Visites à la demande	3 986	17	4 003
<i>Dont demande du salarié</i>	1 517	8	1 525
<i>Dont demande de l'employeur</i>	586	0	586
<i>Dont demande du médecin du travail</i>	1 883	9	1 892
Visites de mi-carrière	9	11	20
Visites post-exposition en cours de carrière	0	0	0
Visites post-professionnelles	11	6	17
Total	12 353	8 849	21 202
Taux d'absentéisme aux visites	7 %	11 %	9 %

4. EVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIES SUIVIS



5. EXAMENS COMPLEMENTAIRES

Examens complémentaires en 2025

Nombre d'examens complémentaires réalisés en interne

1 302

Nombre d'examens complémentaires prescrits

1 263

6. CONCLUSIONS MEDICALES ET PROFESSIONNELLES

	2023	2024	2025
Apte	4126	3391	3160
Apte avec mesures individuelles (Annexe 4)	224	1370	1240
Vu en visite d'information et de prévention	13195	11652	11343
Vu en VIP ou Présente avec mesures individuelles	1348	2076	2008
Vu en visite intermédiaire	881	1065	1015
Inapte à son poste mais apte à un autre	158	164	116
Inapte à tous les postes dans l'entreprise	93	64	59
Inapte avec état de santé faisant obstacle au reclassement	110	127	140
Inapte avec maintien dans un emploi préjudiciable	6	4	6
Annexe 4 pour inaptitude envisagée	79	63	64
Annexe 4 pour autres motifs (attente de résultats, etc)	315	346	466
Recommandations en pré-reprise	133	98	194
Pas de fiche délivrée	1476	1494	1413

7. CELLULE PDP

La cellule PDP de l'ASTME est une équipe composée d'un médecin du travail, d'un(e) infirmier(e), d'une assistante en santé et sécurité au travail, d'une ergonome et d'une assistante sociale, en collaboration avec les acteurs de prévention primaire, des partenaires du handicap, du parcours de soins et de l'Assurance Maladie.

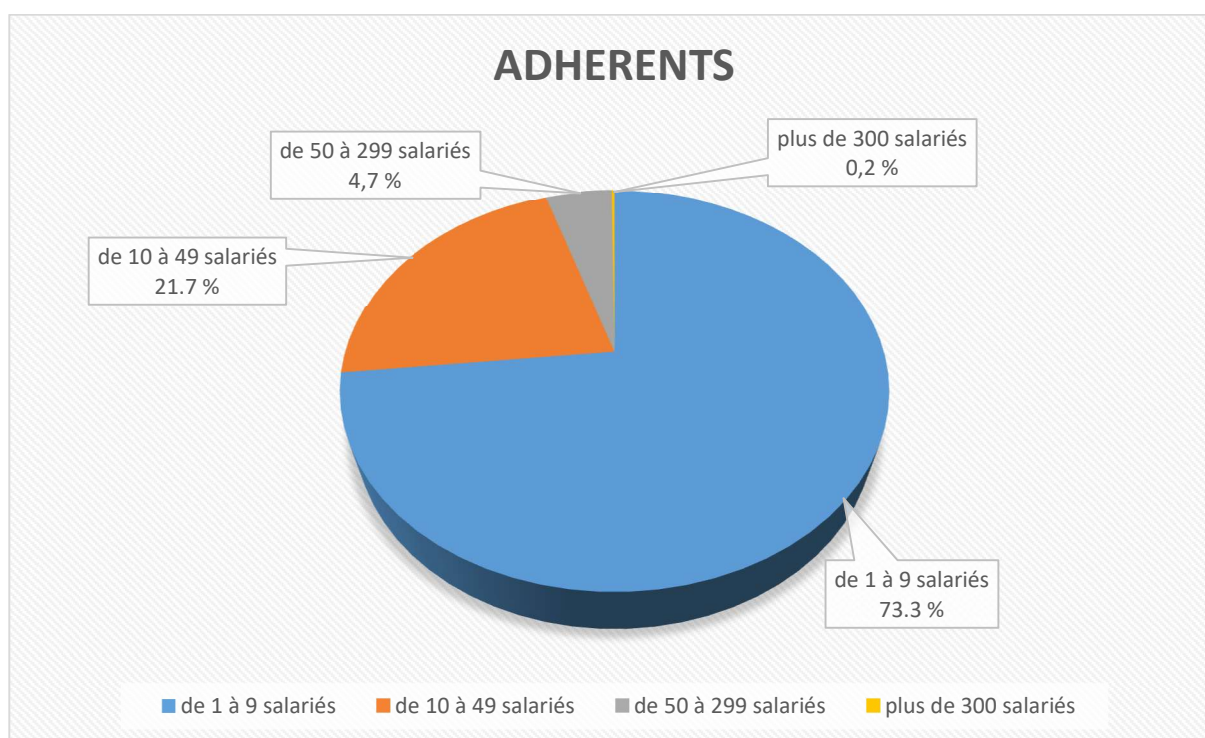
Grâce au travail en réseau de la cellule, un accompagnement des travailleurs et des entreprises, est possible, vers une solution de maintien en emploi, adaptée à chaque situation.

Nombre d'orientations vers un partenaire extérieur en lien avec la PDP (Cap emploi, MDPH, service social...)	302
Nombre d'orientations vers un autre professionnel de santé	1 353
Nombre de salariés pris en charge par la cellule PDP en 2025	103

IV. NOS ADHERENTS

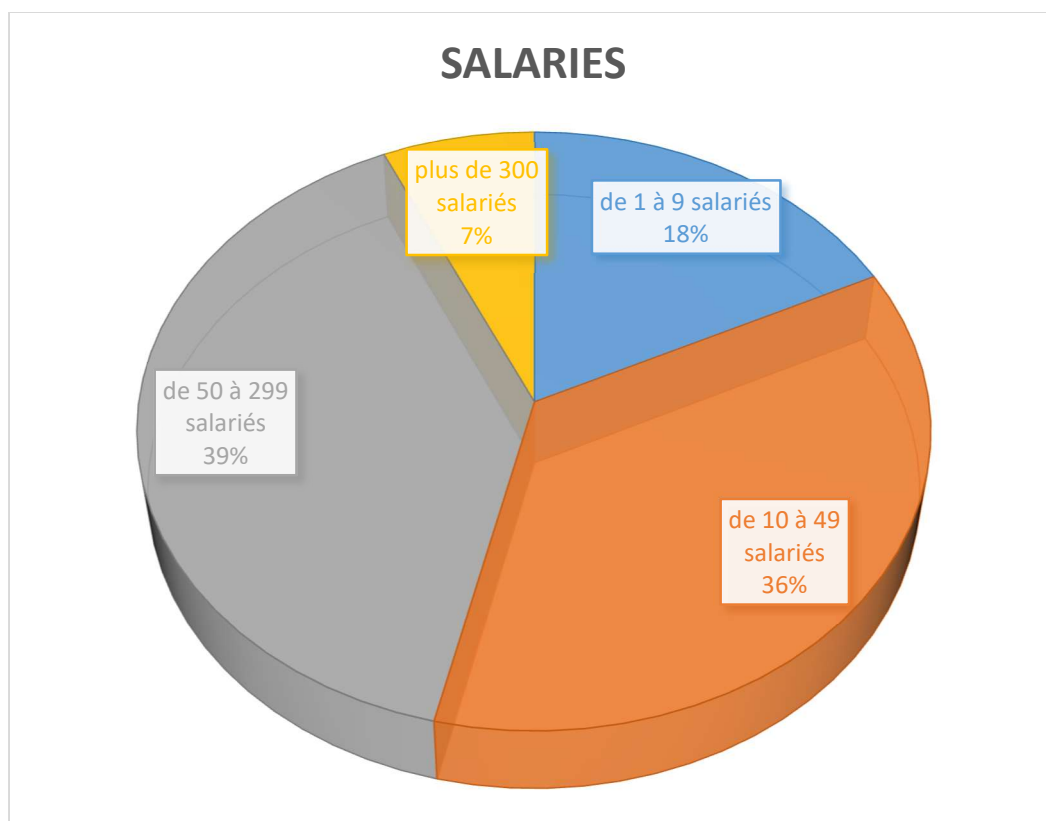
1. NOS ADHERENTS PAR TAILLE D'ENTREPRISE

	de 1 à 9	de 10 à 49	de 50 à 299	+ de 300	TOTAL
SECTEURS	Entrep.	Entrep.	Entrep.	Entrep.	Entrep.
Centre de CREUTZWALD	552	140	31	1	724
Centre de FAULQUEMONT	270	81	19	1	371
Centre de FORBACH	839	253	60	1	1153
Centre de SAINT-AVOLD	532	161	19	3	715
SECTEUR INTER-ENTR.	2193	635	129	6	2963
Dont Collectivités Territoriales	116	38	18	0	172
SECTEUR ETT	18	22	13	0	53
TOTAL GENERAL	2211	657	142	6	3016



2. REPARTITION DES SALARIES PAR TAILLE D'ENTREPRISE

	de 1 à 9	de 10 à 49	de 50 à 299	+ de 300	TOTAL
SECTEURS	Salariés	Salariés	Salariés	Salariés	Salariés
Centre de CREUTZWALD	1695	2700	3121	336	7852
Centre de FAULQUEMONT	761	1613	1877	547	4798
Centre de FORBACH	2608	5085	6826	313	14832
Centre de SAINT-AVOLD	1631	3406	2449	1428	8914
SECTEUR INTER-ENTR.	6695	12804	14273	2624	36396
Dont Collectivités Territoriales	459	749	2079	0	3287
SECTEUR ETT	74	655	871	0	1600
VISITES D'EMBAUCHES	652	1590	1392	224	3858
TOTAL GENERAL	7421	15049	16536	2848	41854



	ADHESIONS	RADIATIONS
ADHERENTS	187	309
SALARIES	668	3662

3. EFFECTIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITES

Code	Libellé	Nb Adhérents	Répartition Adhérents	Total Effectifs	Répartition Effectifs
47	Commerce de détail	479	17,62%	4 663	13,00%
84	Administration publique	159	5,85%	3 670	10,23%
88	Action sociale (sans héberg.)	102	3,75%	3 178	8,86%
86	Santé humaine	219	8,05%	2 360	6,58%
87	Hébergement médico-social	55	2,02%	1931	5,38%
46	Commerce de gros	188	6,91%	1 473	4,11%
10	Industries alimentaires	71	2,61%	1 407	3,92%
25	Produits métalliques	46	1,69%	1 403	3,91%
49	Transports terrestres	74	2,72%	1 246	3,47%
81	Services aux bâtiments	67	2,46%	1027	2,86%
56	Restauration	147	5,41%	996	2,78%
45	Commerce/Rép. automobile	132	4,85%	994	2,77%
33	Rép./Instal. machines	49	1,80%	987	2,75%
78	Emploi	113	4,16%	962	2,68%
28	Fab. de machines	15	0,55%	913	2,54%
29	Industrie automobile	3	0,11%	783	2,18%
64	Services financiers	73	2,68%	602	1,68%
96	Autres services personnels	129	4,74%	585	1,63%
52	Entreposage / Transports	19	0,70%	497	1,39%
22	Plasturgie / Caoutchouc	15	0,55%	461	1,28%
23	Produits minéraux	10	0,37%	440	1,23%
71	Architecture / Ingénierie	68	2,50%	409	1,14%
13	Fabrication textiles	4	0,15%	391	1,09%
38	Déchets / Récupération	28	1,03%	390	1,09%
85	Enseignement	53	1,95%	376	1,05%
20	Industrie chimique	11	0,40%	375	1,05%
82	Administratif bureau	20	0,74%	366	1,02%
68	Activités immobilières	42	1,54%	345	0,96%
27	Équipements électriques	4	0,15%	345	0,96%
69	Juridique / Comptable	41	1,51%	310	0,86%
80	Sécurité	16	0,59%	218	0,61%
35	Électricité / Gaz	9	0,33%	197	0,55%
94	Activités associatives	35	1,29%	188	0,52%
55	Hébergement	25	0,92%	175	0,49%
30	Matériels de transport	2	0,07%	162	0,45%
36	Eau	8	0,29%	145	0,40%
31	Meubles	1	0,04%	141	0,39%
66	Auxiliaires de finance	38	1,40%	113	0,31%
70	Conseil de gestion	33	1,21%	111	0,31%

Les autres activités représentent moins de 0.30 % des salariés suivis

V. NOS RESSOURCES

Au 31 décembre 2025, notre Association s'appuie sur l'expertise de 46 collaborateurs, qui contribuent tous, selon leurs compétences professionnelles, à la réalisation des missions du service de santé au travail.

AU 31/12/2025	Nombre de personne			Equivalent temps plein			Age moyen		
			TOTAL			TOTAL			TOTAL
Médecins du travail	6	4	10	6	2,8	8,8	52	65	58,5
Infirmiers en santé au travail	6	3	9	6	3	9	50	53	51,5
Assistantes médicales	17	0	17	17	0	17,8	45	0	45
Préventeurs	4	1	5	4	1	5	48	38	43
Administratifs	3	1	4	2,8	1	3,8	47	49	48
Support	1	0	1	1	0	1	36	0	36
TOTAL	37	9	46	36,8	7,8	45,4	46	51	48,5

Personnel du Service		Centres Médicaux
<i>M. PLATZ Frédéric</i>	<i>Directeur</i>	27 rue de Carling 57150 CREUTZWALD 03.87.29.67.40
<i>Dr SERES-STURM Lajos</i>	<i>Mme FURNARI Lisa</i>	
<i>Dr SAVOLDELLI Muriel</i>	<i>Mme MEYER Coralie (entrée le 01/09/2025)</i>	
<i>Mme WIART Laura Infirmière</i>	<i>Mme RESLINGER Christine (entrée le 01/04/2025)</i>	
<i>Mme RUIZ-GARCIA Jennifer</i>	<i>Assistante Cellule PDP</i>	
<i>Mme WANNESON Aurélie</i>	<i>Chargée des relations adhérents et référente logiciel métier</i>	
<i>Mme CHUDZIAK Deborah</i>	<i>Assistante Générale de Direction</i>	
<i>Mme BECK Chantal</i>	<i>Comptable</i>	
<i>Mme MASONE Astrid (sortie le 31/03/2025)</i>	<i>Agent d'entretien</i>	
<i>Dr SAVADOGO Anicha</i>	<i>Mme STEYER Lindsay</i>	2A Avenue Jean Monnet 57380 FAULQUEMONT 03.87.94.44.50
<i>Dr HANSER Paul</i>	<i>Mme BOULANGER Jessica</i>	
<i>Mme LINDNER Murielle (entrée le 21/10/2025) Infirmière</i>	<i>Mme FRAU Gaele Mme WEISS Sandra</i>	
<i>Dr MULLER Sophie</i>	<i>Mme BASER Serap</i>	44 rue Nationale Résidence Central Park 57600 FORBACH 03.87.85.27.89
<i>Dr HERZ Marie</i>	<i>Mme DOSE Sabrina</i>	
<i>Dr SERES-STURM Zsuzsanna</i>	<i>Mme LACK Mélanie</i>	
<i>Mme Kathie JUNG Infirmière M. MAZOYER Eric Infirmier Mme BOUTTER Muriel (entrée le 03/11/2025)</i>	<i>Mme MARRO Simone</i>	
<i>Dr SCHEFFZEK Thomas</i>	<i>Mme METZINGER Pascale</i>	
<i>Mme BOUR Nicole</i>	<i>Agent d'entretien</i>	

Dr CHATELAIN Karine	Mme WENDEL Laetitia
Dr NATALE Dominick	Mme URBANC Christelle
Dr MISTREANU Anca (sortie le 30/09/2025)	
M. BEAUGRAND Christian Infirmier Mme ALTOVINO Marylène Infirmière (sortie le 03/03/2025) Mme SELAK Audrey Infirmière Mme CARBONI Danièle (entrée le 01/10/2025)	Mme BRAUN Salomé
Mme QUINON Julie (sortie le 19/05/2025)	Agent d'entretien

29 Bld de Lorraine
Espace Pierrard
57500 SAINT-AVOLD
03.87.92.23.12

Personnel du Service	
Mme CAPRA Myriam	Technicienne Hygiène Sécurité
Mme CHIPPONI Laetitia	Ergonome
Mme GARDIEN Chantal	Technicienne Hygiène Sécurité
Mme MICHALAK Pauline	Technicienne Hygiène Sécurité en formation
Mme STAUFFER Aurore	Technicienne Hygiène Sécurité
Mr WACK Thomas	Technicien Hygiène Sécurité

Centre Technique

5 Avenue des Alliés
57800 FREYMING-
MERLEBACH
03.87.04.78.41

VI. FORMATION PROFESSIONNELLE

INTITULE DE LA FORMATION	FONCTION OCCUPEES	DUREE
2025		
DU COLLABORATEUR MEDECIN	MEDECIN DU TRAVAIL	25H
DU COLLABORATEUR MEDECIN	MEDECIN DU TRAVAIL	25H
DU COLLABORATEUR MEDECIN	MEDECIN DU TRAVAIL	150H
FORMATION EN SANTE, SECURITE et CONDITIONS DE TRAVAIL DES MEMBRES DU CSE	MEDECIN DU TRAVAIL	35H
	INFIRMIER EN SANTE AU TRAVAIL	
	CONSEILLER EN PREVENTION ASST	
	ASSISTANTE CELLULE PDP	
QUALITE DE VIE AU TRAVAIL	ASSISTANTE GENERALE DE DIRECTION	14H
LA GESTION DES CONFLITS	CHARGEES DES RELATIONS ADHERENTS	14H
FORMATION STANDARD AUX PREMIERS SECOURS EN SANTE MENTALE	TECHNICIEN EN PREVENTION DES RISQUES PRO.	14H
	CONSEILLER EN PREVENTION ASST	
	TECHNICIEN EN PREVENTION DES RISQUES PRO.	
	TECHNICIEN EN PREVENTION DES RISQUES PRO.	
CONTRIBUER A L'AMELIORATION DU STRESS	ASSISTANTE MEDICALE	14H
	ASSISTANTE MEDICALE	14H
	ASSISTANTE MEDICALE	
	ASSISTANTE MEDICALE	
BRUIT - MESURAGE DES EXPOSITIONS ET PREVENTION	TECHNICIEN EN PREVENTION DES RISQUES PRO.	14H
	TECHNICIEN EN PREVENTION DES RISQUES PRO.	
	TECHNICIEN EN PREVENTION DES RISQUES PRO.	
	TECHNICIEN EN PREVENTION DES RISQUES PRO.	
L'INDISPENSABLE EN CARDIOLOGIE	MEDECIN DU TRAVAIL	7H
	MEDECIN DU TRAVAIL	
	MEDECIN DU TRAVAIL	
REFERENT HARCELEMENT	ASSISTANTE CELLULE PDP	7H
MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES DU FORMATEUR EN SST	TECHNICIEN EN PREVENTION DES RISQUES PRO.	21H
	TECHNICIEN EN PREVENTION DES RISQUES PRO.	
RAYONNEMENTS IONISANTS ET SUIVI INDIVIDUEL DE L'ETAT DE SANTE PAR L'IST	INFIRMIER EN SANTE AU TRAVAIL	14,5 H
	INFIRMIER EN SANTE AU TRAVAIL	
RAYONNEMENTS IONISANTS ET SUIVI INDIVIDUEL DE L'ETAT DE SANTE PAR LE MEDECIN DU TRAVAIL	MEDECIN DU TRAVAIL	28 H
	MEDECIN DU TRAVAIL	
	MEDECIN DU TRAVAIL	

Coût total des frais de formations (coût des formations et coût pédagogiques) pour l'année 2025 : 44 840.79 €

Participation OPCO SANTE : 9204.25 €

VII. OUTILS

1. ADMDP

C'est un outil web-collaboratif, multi-utilisateurs, adaptable et progressif qui permet aux :

Adhérents :

- De les accompagner et les rendre acteurs dans leurs démarches de prévention quel que soit le secteur d'activité
- De les aider dans leurs obligations réglementaires en fournissant une ébauche de DUERP au format Excel
- De pouvoir accéder aux indicateurs de prévention à l'aide du tableau de bord

SPSTI :

- De pouvoir répondre aux besoins réglementaires en réalisant la Fiche d'Entreprise au format Word
- D'avoir une première identification des situations professionnelles
- De s'adapter et d'individualiser l'offre de service (formations, sensibilisations)
- De capitaliser les informations et les utiliser à l'aide du tableau de bord
- De simplifier les démarches administratives



2. PORTAIL ADHERENT



Véritable plateforme d'échanges, le portail permet à nos adhérents d'effectuer facilement :

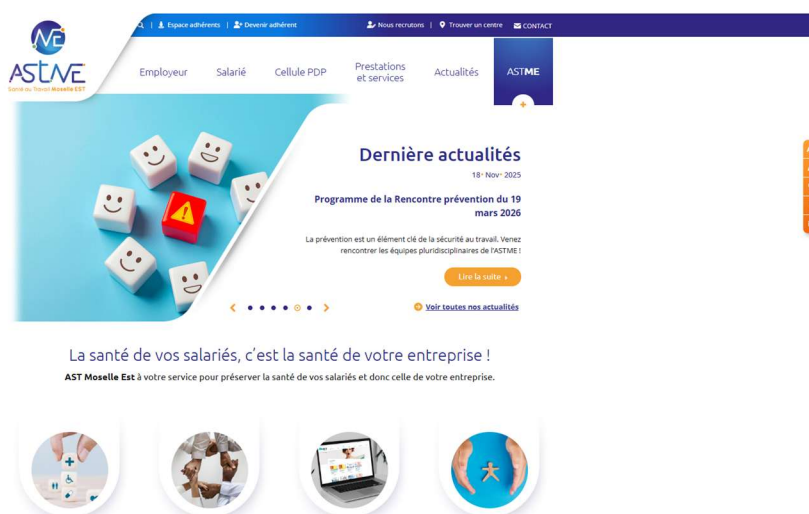
- La mise à jour des coordonnées
- La mise à jour de la liste des postes de travail (avec codes PCS-ESE et risques associés)
- La création de nouveaux salariés
- La sortie des salariés qui ont quitté l'effectif
- La déclaration de l'effectif
- La consultation et le téléchargement des factures
- La demande de rendez-vous
- La consultation de l'historique des visites médicales des salariés

VIII. COMMUNICATION

1. SITE INTERNET

Actualisation régulière de notre site pour relayer les dernières recommandations gouvernementales au cœur d'une actualité en constante évolution.

www.astme.fr



2. WEBINAIRES

Les services de santé au travail du Grand Est ont innové en proposant de nombreux webinaires pour transmettre l'information de prévention le plus largement possible. Le déploiement de ces webinaires visait initialement les entreprises adhérentes et leurs salariés, mais ces webinaires ont été suivis régulièrement par de nombreux autres participants (Carsat, Présanse, professionnels d'autres services de santé au travail de France).



3. RESEAUX SOCIAUX

L'ASTME diversifie sa communication pour mieux accompagner ses adhérents : suivez nos actualités sur Instagram, Facebook et LinkedIn.



IX. GESTION FINANCIERE

Droit d'entrée : 105 €

Cotisations de fonctionnement : 105 €

1. REPORT DE L'EXERCICE ANTERIEUR

Bénéfice 2025 : 269 392 €

Fonds de réserve capital : 355 632 €

Autres réserves : 1 055 019 €

2. RESSOURCES

a. Participation des entreprises adhérentes aux frais de fonctionnement et d'organisation

Droit d'entrée : 16 590 €

Cotisation annuelle : 4 677 120 €

4 693 710 €

b. Autres produits : 49 933 €

c. Produits financiers

Intérêts : 50 920 €

TOTAL : 4 794 563 €

X. CHARGES

1. PERSONNEL DU SERVICE MEDICAL

Rémunérations du personnel : 2 304 615 €

Cotisations et charges sociales :

Avantage en nature	2 750 €
Charges sociales	1 090 232 €
Déplacements	57 673 €
Congés payés	50 598 €
Charges sociales et fiscales sur congés payés	16 350 €
Indemnités de licenciement	821 €
Indemnités charge personnel	- 82 586 €
Remboursement formation	- 9 204 €

3 431 249 €

2. CONSULTATIONS ET EXAMENS COMPLEMENTAIRES

Analyses 29 307 €

3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Loyers + charges :	50 658 €
Electricité-eau-chauffage :	32 573 €
Téléphone :	81 356 €
Affranchissement + Frais PTT :	30 617 €
Fournitures de bureau :	20 737 €
Matériel informatique :	4 757 €
Documentation + abonnement :	4 167 €

224 865 €

4. FRAIS DE DEPLACEMENT

Frais déplacement + carburant :	28 036 €
---------------------------------	-----------------

5. AUTRES DEPENSES

a. Détail des autres dépenses :

Taxe d'apprentissage :	10 198 €
Taxe CVAE/CFE :	12 930 €
Taxes foncières :	11 259 €
Participation construction + formation :	31 288 €
Frais de formations + séminaires :	48 935 €
Entretiens réparations :	79 123 €
Maintenance matérielle :	7 147 €
Maintenance informatique :	149 318 €
Matériel médical :	6 600 €
Honoraires :	64 235 €
Assurances :	14 084 €
Missions – réceptions :	9 541 €

Cadeaux - dons – pourboires :	6 344 €
Cotisations :	19 495 €
Frais de recrutement :	1 800 €
Location machine à affranchir + divers :	18 554 €
Location micro-ordinateur :	9 637 €
Autres frais :	3 879 €
Annonces publications :	12 194 €
Fournitures d'entretien et petit équipement :	7 647 €
Personnel extérieur :	87 752 €

Total autres dépenses

611 960 €

TOTAL FRAIS GENERAUX

4 325 417 €

XI. INVESTISSEMENTS 2025

Le montant total des investissements de l'année s'élève à **30 981 €**

	Informatique	825 €
	Mobiliers – Matériels de bureaux	28474 €
	Travaux Locaux	1682 €

XII. PRIX DE REVIENT PAR SALARIE POUR L'EXERCICE 2025

1. CHARGES D'EXPLOITATIONS

Frais généraux :	4 325 417 €
Amortissements :	192 804 €
	4 518 221 €

2. CHARGES D'EXPLOITATION COUVERTES PAR LES RECETTES ACCESSOIRES OU EXVEPTIONNELLES

Produits financiers :	56 467 €
-----------------------	----------

3.COUT GLOBAL DES CHARGES EN 2025

$$4\,518\,221\,€ - 56\,467\,€ = 4\,461\,754\,€$$

4. EFECTTIFS INSCRIT A L'ASSOCIATION AU 31/12/2025

41 854

5. PRIX DE REVIENT PAR SALARIE

$$461\,754\,€ / 41854 = 106.60\,€$$

XIII. VISAS ET OBSERVATIONS EVENTUELLES

1. De la Commission de contrôle

Laurent Bourgeois, Président

2. Du Président

Florien MIEDICO

ASTME
27 Rue de Carling
57150 CREUTZWALD
Tél. 03 87 29 67 40 - Fax 03 87 82 05 22



Creutzwald le 30 avril 2026